

ACTION 16 AMELIORER LA VISIBILITE DES SERVICES DISPONIBLES POUR LES ETUDIANTS

Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

CONTEXTE LOCAL

Avec près de 4 000 étudiants, la Ville de Bourges est le troisième pôle universitaire régional. Cependant, il n'existe pas à l'heure actuelle de guichet unique permettant aux étudiants de trouver toutes les informations nécessaires à leur vie quotidienne (CROUS*, CAF*, transports, associations culturelles et sportives, services médicaux...) alors que ces services existent.

En parallèle, et dans le cadre d'un appel à projet "20 villes moyennes" initié par la DATAR*, Bourges Plus a été retenue en présentant un projet de campus universitaire. Des groupes de travail avec les acteurs de l'enseignement supérieur se sont alors constitués afin de réfléchir sur la manière de faire de Bourges un "Campus d'excellence".

Ce travail a abouti à la création d'une association, "Bourges Campus", qui a pour objectifs :

- La promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'Agglomération de Bourges auprès notamment des étudiants, des entreprises, du grand public ;
- La réalisation de toutes tâches d'animation, de coordination, d'étude, de prospective, de lobbying, de gestion ou de communication de nature à favoriser le développement de Bourges comme pôle d'enseignement supérieur de référence ;
- La mise en place d'actions communes entre les établissements de formation supérieure.

Cette association peut également aider les étudiants dans leur vie quotidienne (logements, transports, santé...).

Résultat attendu

- > Proposer aux étudiants des conditions d'accueil leur permettant de profiter pleinement des services du territoire,
- > Favoriser le développement de Bourges comme pôle d'enseignement supérieur de référence.

DESCRIPTIF

- Lancer les réflexions par l'intermédiaire de l'espace de dialogue que constitue l'association Bourges Campus.

PILOTE

- Association Bourges Campus.

PARTENAIRES

Les organismes de formation et d'enseignement supérieur, les acteurs du monde de la recherche, les entreprises, le Conseil Régional, le Conseil Général...

Calendrier prévisionnel

2011-2015

Voir descriptif ci-dessus

BUDGET PRÉVISIONNEL

A définir selon les actions qui seront retenues.

Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action

	La lutte contre le changement climatique
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
✓	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
✓	L'épanouissement de tous les êtres humains
	Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables



*Pour aller plus loin...
la réalisation d'un livret
d'accueil des étudiants*

L'objectif de ce livret sera de faire connaître, à l'arrivée des étudiants, le territoire de l'Agglomération et les services délivrés (transports, associations sportives et culturelles...). Il y sera fait un focus sur les gestes éco-responsables que l'étudiant pourra retranscrire dans son quotidien (privilégier les modes de transports doux ou en communs, date et lieux des marchés...).